

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 6 mai 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, lundi le 6 mai 2024, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre Godbout et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Tony Rancourt et Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Priscillia Lefebvre, Francine Vallières et Valérie Rancourt

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2024-05-47 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2024-05-48 Présentation et dépôt des états financiers 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier pour l'année 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe de la municipalité de Poularies, soient déposés tel que présentés par M^{me} Aline Guenette, du bureau de comptable Daniel Tétreault, CPA inc.

2024-05-49 Adoption du procès-verbal du 2 avril 2024

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 soit adopté tel que rédigé.

2024-05-50 Approbation des comptes

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 121 619.31 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2024-05-51 Dérogation mineure

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à l'avis public affiché le 18 avril 2024, relatif à une demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 881, route 390 à Poularies, lot 5 048 200.

La demande présentée a pour but d'accepter la construction d'un garage, de 28 pi X 40 pi excédent dans la cour avant d'environ 15 pi, même si le règlement de zonage # 85 mentionne n'est pas respecté.

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande.

En conséquence, il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 881, route 390, lot 5 048 200, soit acceptée.

2024-05-52 Encombrants

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service pour la cueillette des encombrants. La collecte aura lieu le 22 mai 2024 par Les Entreprises J.L.R. Le tarif

est de 179\$/ heure + taxes pour le camion à ordures avec 2 employés, et 118\$/ heure + taxes pour la grosse remorque. Des frais de gestion 8% sont ajoutés sur la facture finale avant les taxes.

2024-05-53 Balayage de rue

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser les services de Dénéigement Tony Bouchard pour effectuer le balayage de l'ensemble des rues et des accotements du village. Le coût pour effectuer ces travaux est 2 975 \$ avant taxes.

2024-05-54 Achat d'abat-poussière

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de calcium en flocon chez Proulx et Genesse, le prix pour 30 tonnes incluant l'épandage est de 28 680 \$ avant taxes.

2024-05-55 Demande des amis Campeurs

Les Amis Campeurs feront l'ouverture de leur saison estivale à Poularies la fin de semaine du 13 au 16 juin 2024. Ils demandent la permission d'utiliser le stationnement municipal, le terrain de la Spordeck, en laissant l'entrée dégagée pour la garderie. Ils demandent de pouvoir stationner des roulottes sur le bord de la rue Monseigneur-Lévesque en laissant l'accès à la caserne de pompier dégagé en tout temps. Ils désirent emprunter deux barrières de rue pour bloquer deux entrées.

Il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les demandes des Amis Campeurs. Comme la moitié du stationnement appartient à la Fabrique, la municipalité peut se prononcer uniquement pour la portion lui appartenant.

2024-05-56 Activité de réseautage ADMQ

L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), invite ses membres à une activité de réseautage qui aura lieu à Rouyn-Noranda le 23 mai 2024. L'activité est offerte gratuitement, cependant il demande d'acquitter les frais de repas de 35 \$. Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M^{me} Katy Rivard, à assister à cette activité.

Séance de travail

Il est convenu que s'il est nécessaire de faire une séance de travail en mai 2024, une date serait fixée ultérieurement.

2024-05-57 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 21h15.

Maire _____ Greffière trésorière/dir.gén. _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.